

Notes d'Ichthyologie ouest africaine

IV. — Les Rémoras des côtes du Sénégal

par J. CADENAT (1).

La famille des *Echeneidae*, dont les représentants sont connus sous le nom de Rémoras constitue à elle seule l'ancien ordre des *Discocephali* dont le caractère principal, comme leur nom l'indique, est d'avoir sur la tête une sorte de disque adhésif constitué par un nombre plus ou moins grand de lamelles disposées par paires et formant ventouse.

Ce curieux dispositif qui donne à ces poissons un aspect si particulier n'est en somme autre chose qu'une modification de la première nageoire dorsale, et permet à leurs porteurs de se fixer à des objets flottants tels qu'épaves ou coques de navires et surtout sur les animaux marins : Delphinidés, Tortues et Poissons (plus spécialement requins et tous grands poissons pélagiques tels que Istiophores, grande Sphyrène, grande *Lichia amia*, grands *Hynnis*, Thons ?, etc... etc...).

Tous ces rémoras peuvent à volonté abandonner leur support et se déplacer pendant un temps plus ou moins long par leurs propres moyens, et il n'est pas rare que certains s'approchent suffisamment de la côte pour être capturés à la ligne par les pêcheurs depuis les digues ou jetées du port ou du rivage.

Les espèces pouvant être capturées ainsi se limitent aux deux plus communes : *Echeneis naucrates* et *Remora remora*, la première étant encore et de beaucoup la plus fréquente. Les autres ayant une existence nettement pélagique, fixées sur Cétacés ou Thons ou bien paraissant préférer les lieux de fixation peu habituellement prospectés (cavité buccale des grands Sélaciens), sont assez mal connues et ne sont peut-être pas encore toutes dénombrées.

En ce qui concerne la région sénégalaise : (côtes du Sénégal,

(1) Tous les dessins ont été exécutés par M^{lle} M. Devillers.

BIBLIOTHÈQUE Documentaire
N° : 32080, ex 1
Coté B

jusqu'aux Iles du Cap Vert), il en existe au moins 6 espèces toutes représentées (certaines par un seul échantillon d'ailleurs) dans la collection de la station de Biologie Marine de Gorée.

Phtheirichthys lineatus (MENZIES).

Echeneis naucrates LINNÉ.

Remora remora (LINNÉ).

Remora brachyptera (LOWE).

Remora albescens TEMMINCK et SCHLEGEL.

Remora scutata (GÜNTHER).

La clef dichotomique suivante permet de les différencier :

- A. — Aspect général du poisson allongé, effilé ; les rayons médians de la caudale sont nettement les plus longs chez les jeunes et cette forme spéciale de la caudale persiste jusqu'à une certaine taille (au moins 30 à 35 cm.) ; les pectorales sont relativement pointues, la mâchoire inférieure paraît dépasser largement la supérieure ; elle est en fait munie d'une forte lèvre charnue se terminant en pointe..... B, BB.

B. — 10 ou 11 paires de lames au disque céphalique.....

Phtheirichthys.

BB. — 20 à 26 paires de lames au disque céphalique. *Echeneis*.

- AA. — Aspect général du poisson plus court et plus trapu ; la caudale est toujours plus ou moins fortement encochée (dans certains cas, les lobes supérieur et inférieur peuvent avoir leur extrémité arrondie) ; les pectorales sont nettement arrondies ; la mâchoire inférieure déborde plus ou moins, mais son contour est toujours nettement arrondi..... *Remora* C, CC, CCC.

C. — 12 ou 13 paires de lames au disque céphalique.....

R. albescens.

CC. — 15 à 19 paires de lames au disque céphalique... D, DD.

- D. — L'origine de la nageoire dorsale est située en arrière du milieu de la longueur totale ; la longueur du disque est contenue environ 3 fois dans la longueur totale (30,8 à 33,5 %) la longueur des ventrales représente 38,5 à 41,3 % de celle du disque ; les lames du disque sont au nombre de 17 à 19 paires, généralement 18.

R. remora.

- DD. — L'origine de la nageoire dorsale est un peu en avant du milieu de la longueur totale ; la longueur du disque

est contenue plus de 4 fois dans la longueur totale (21,7 à 23,5 %) ; la longueur des ventrales représente 62 à 66,6 % de celle du disque ; les lames du disque sont au nombre de 16 paires (très rarement 15 ou 17).

R. brachyptera.

CCC. — 24 à 27 paires de lames au disque céphalique. *R. scutata.*

1. — *Phtheirichthys lineatus* MENZIES.

(Fig. 1 et 2.)

Phtheirichthys lineatus MENZIES, *Trans. Linn. Soc. London*, I, 1791, p. 187, pl. 17, fig. 1.

Les collections du Laboratoire de Biologie Marine de l'IFAN à Gorée possèdent sous le n° 2943 un petit exemplaire de 93 mm. de longueur totale de cette espèce assez rarement observée.

Malheureusement l'échantillon qui a été placé au moment de la récolte dans un liquide conservateur trop concentré ne peut être examiné dans tous ses détails.

D'autre part aucune précision ne peut être apportée quant à son mode de capture et son support habituel.

La seule certitude est qu'il a été capturé au large de Dakar.

Principales caractéristiques :

L : 93 mm. ; sl : 76 ; T : 16,5 ; distance préoculaire : 7 ; diamètre de l'œil : 3,5.

Distance pré P : 15 ; distance post P : 27,5 ; longueur de P : 12,5.

Distance pré V : 17 ; distance post V : 28 ; longueur de V : 11.

Distance pré disque : 2 ; distance post disque : 22.

Longueur du disque : 20 ; largeur max. du disque (au niveau des 8^e et 9^e paires de lames : 11.

Distance pré anus : 42.

Distance pré A : 44 ; distance post Anale 71,5 ; base de A : 27,5.

Distance pré D : 44,5 ; distance post D : 71,5 ; base de D : 27.

Nombre de paires de lames au disque céphalique : XI

— rayons à D 31

— — A 32

La mâchoire inférieure est nettement proéminente ; le corps est effilé à la manière de celui d'un *Echeneis naucrates* ; les dents fines et coniques sont disposées en bandes à chaque mâchoire.

La coloration de l'échantillon dans l'eau formolée est brunâtre avec quelques zones blanchâtres : région du disque céphalique,

dessous de la tête, pectorales, parties antéro-supérieures de D et A, bords supérieur et inférieur de la caudale.

Proportions :

T en % de L.....	17,7
Oe en % de T.....	21,2
Pré D en % de L.....	47,8
Longueur du disque en % de L.....	21,4
Longueur du disque en % de pré D.....	44,9
Largeur max. du disque en % de sa longueur.....	55
Longueur de V en %, longueur du disque.....	55
Longueur de V en % de T.....	66,6
Distance post disque en % de L.....	23,6
Distance post V en % de L.....	30,1
Distance post P en % de L.....	29,5

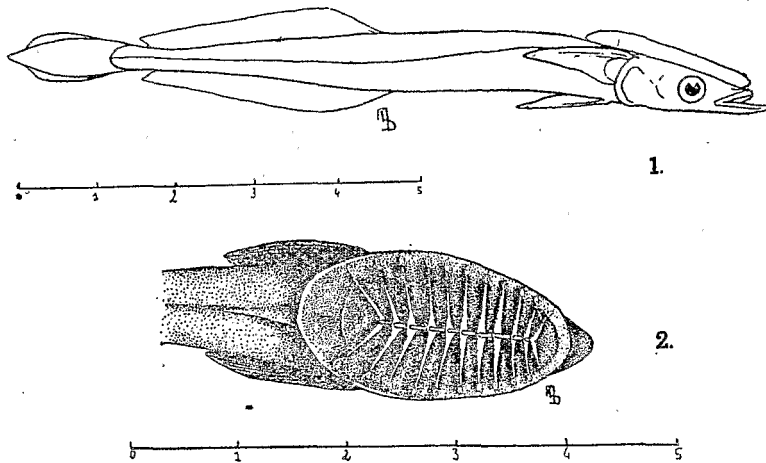


FIG. 1 et 2. — *Phtheichthys lineatus* : 1, vue schématique de côté ;
2, tête vue par la face supérieure.

La structure du disque céphalique présente un caractère particulier : à la partie médiane du disque, sur le septum réunissant entre elles les paires de lames adhésives, il existe, à l'union de chacune d'elles, un groupe de 3 dents disposées de la manière suivante : 2 de front en avant, à la jonction des deux lames de chaque paire, et une légèrement en arrière sur le septum médian réunissant chaque paire.

J. L. B. Smith ⁽¹⁾ indique que cette espèce a de 32 à 34 rayons aux nageoires dorsale et anale, environ 10 branchiospines sur le premier arc branchial et qu'enfin elle peut atteindre une taille de plus de 80 cm. (« at least 30 ins. »).

2. — *Echeneis naucrates* LINNÉ.

(Fig. 3 et 4.)

C'est de loin l'espèce la plus commune sur les côtes du Sénégal ; assez fréquemment capturée à la ligne, elle est parfaitement connue, nous n'insisterons donc pas sur sa description. Nous rappellerons seulement qu'on la rencontre de préférence sur la

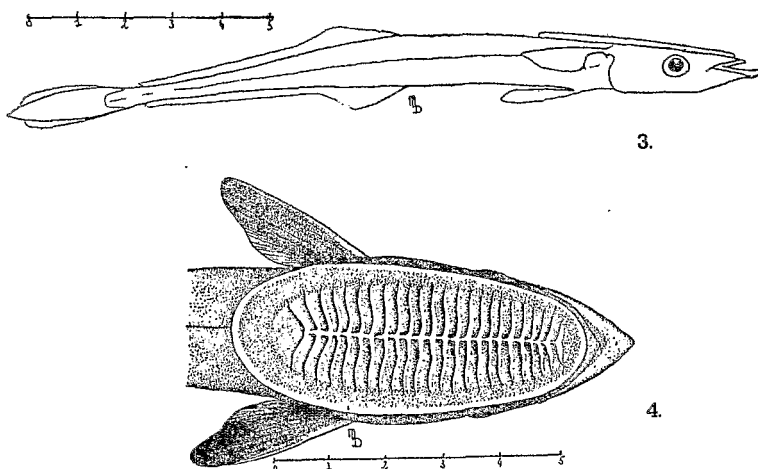


FIG. 3 et 4. — *Echeneis naucrates* : 3, vue schématique de côté ;
4, tête vue par la face supérieure.

plupart des requins de nos côtes, qu'elle ne dédaigne pas le transport sur les grands poissons osseux, de même que sur les tortues et qu'elle se fait également transporter fixée à la coque des navires.

C'est l'espèce qui semble être la géante de la famille ; les échantillons dépassant 75 cm. ne sont pas rares et on en a signalé atteignant 1 mètre de longueur totale.

(1) *The sea fishes of Southern Africa*, 1950, p. 341.

3. — *Remora albescens* (TEMMINCK et SCHLEGEL).

(Fig. 5 et 6.)

Echeneis albescens TEMMINCK et SCHLEGEL, Faun. japon. Pois.,
p. 272, pl. 120, fig. 3.

C'est l'espèce du genre *Remora* qui, dans notre région, présente la plus grande régression du nombre des lames céphaliques : 12 à 13 paires seulement, à peine plus que chez *Phteirichthys*.

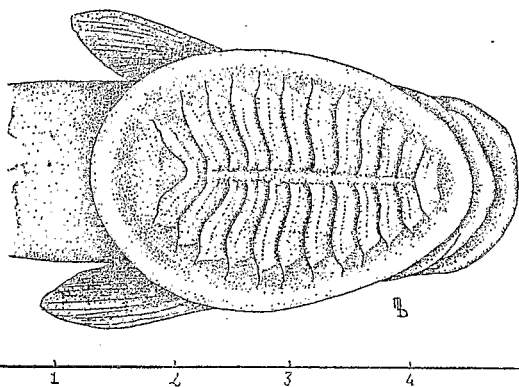
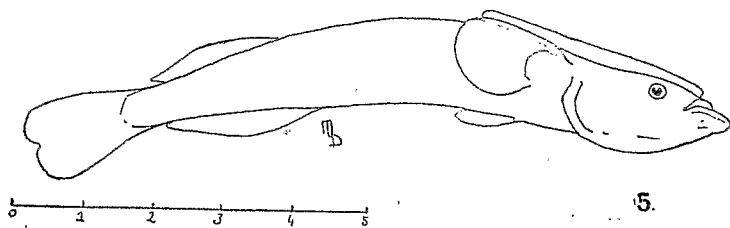


FIG. 5 et 6. — *Remora albescens* : 5, vue schématique de côté ;
6, tête vue par la face supérieure.

La collection de l'IFAN à Gorée en compte 3 échantillons dont le plus grand mesure seulement 95 mm. de longueur totale ; il a été trouvé par M. Blanc, directeur du Centre d'Études des Pêches de Joal, fixé à la voûte palatine d'un grand Requin marteau (*Sphyrna tudes*), il est de couleur très claire. Les autres un peu plus foncés faisaient partie d'un groupe de 6 individus fixés dans la cavité buccale d'une grande *Manta birostris* ; seuls deux exemplaires ont pu être conservés.

Le nombre des rayons de la dorsale est de 16 à 17 ;
celui des rayons de l'anale de 20 à 21 ;

celui des branchiospines sur le premier arc est de 8, les autres caractéristiques ressortent du tableau comparatif que nous avons établi pour les quatre espèces de *Remora*; en particulier: la grande largeur du disque par rapport à sa longueur et la taille réduite des ventrales par rapport à la longueur de la tête.

4. — *Remora remora* (LINNÉ).

(Fig. 7 et 8.)

Echeneis remora LINNÉ, Syst. Nat. (10^e éd.), p. 260.

Bien que moins commun que *Echeneis naucrates*, cette espèce est parfaitement connue.

Nous rappelons simplement quelques caractères des exemplaires

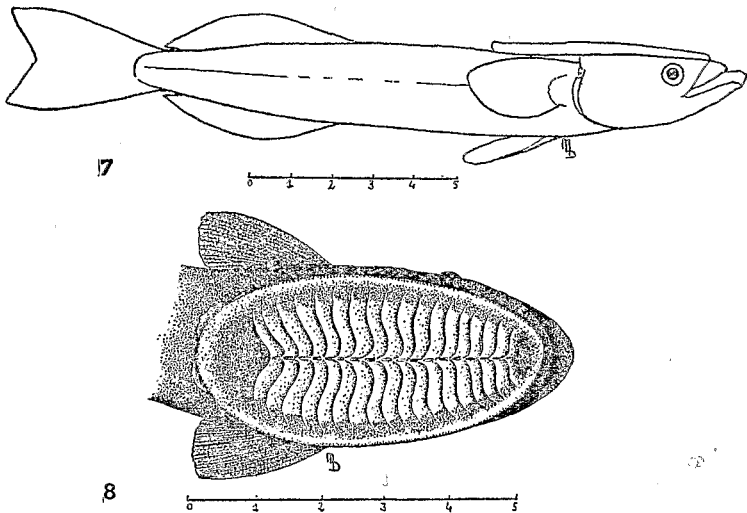


FIG. 7 et 8. — *Remora remora*: 7, vue schématique de côté; 8, tête vue par la face supérieure.

de la collection et renvoyons au tableau comparatif qui souligne les rapports et différences des quatre espèces du genre.

Dorsale : 18 (part. 17) 19 à 21.

Anale : 20 à 22.

Les chiffres que nous indiquons pour la dorsale molle et pour l'anale sont sensiblement inférieurs à ceux donnés par H. W. FOWLER (D : 24 ou 25, A : 23 ou 24) ou par A. Günther (D : 22 à 24, A : 25).

D'une part l'impossibilité de comparer nos exemplaires sénégalais à des échantillons européens, d'autre part la difficulté de compter le nombre exact des rayons de ces nageoires sans une dissection ou une radiographie font qu'il ne nous est pas permis de conclure à l'existence d'une seule forme de *R. remora* ou de deux ou plusieurs sous-espèces.

5. — *Remora brachyptera* (LOWE).

(Fig 9 et 10.)

Echeneis brachyptera LOWE, 1839, *Proc. zool. Soc. London*, p. 89.

Les deux exemplaires de notre collection ont été trouvés dans un estomac de *Neothunnus albacora* capturé sur les côtes de l'île de Sao Thiago (Archipel du Cap-Vert); ils sont en assez bon état de

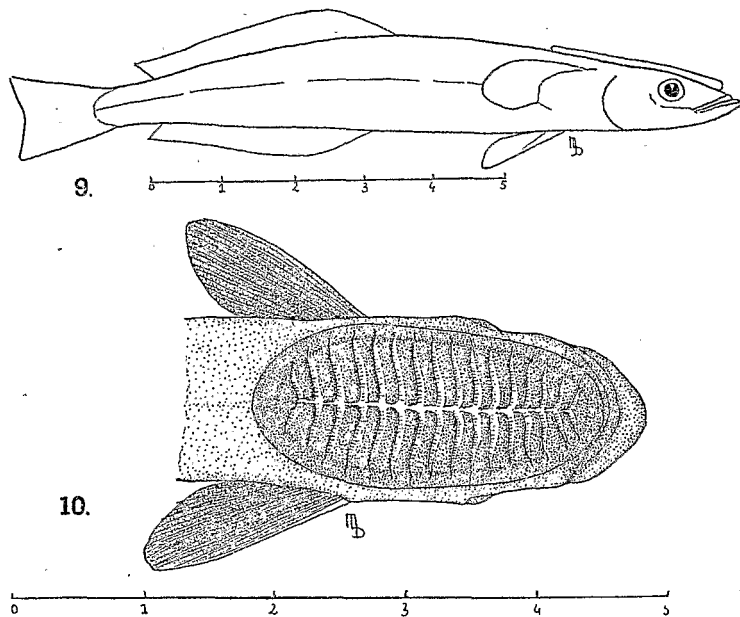


FIG. 9 et 10. — *Remora brachyptera* : 9, vue schématique de côté ; 10, tête vue par la face supérieure.

conservation et toutes leurs caractéristiques sont parfaitement apparentes. Le plus grand mesure 102 mm. de longueur totale.

Fowler, d'après Goode, signale que l'espèce a été trouvée fixée sur l'Espadon : *Xiphias gladius*. Il est probable qu'elle se fixe sur

divers grands poissons osseux puissants nageurs tels que Voiliers (*Istiophorus*), *Acanthocybium* et même Thons y compris le Thon à nageoire jaunes dans l'estomac duquel nous l'avons trouvé.

La clef dichotomique et le tableau comparatif permettent de reconnaître facilement cette espèce peu commune dans la région de Dakar.

6. — *Remora scutata* (GÜNTHER).

(Fig. 11 et 12.)

Echeneis scutata GÜNTHER, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, May 1860, p. 401, pl. 10, f. 13.

Les collections du Laboratoire de Biologie Marine de l'IFAN à Gorée, possèdent, sous le n° 52431, un remora peu commun que

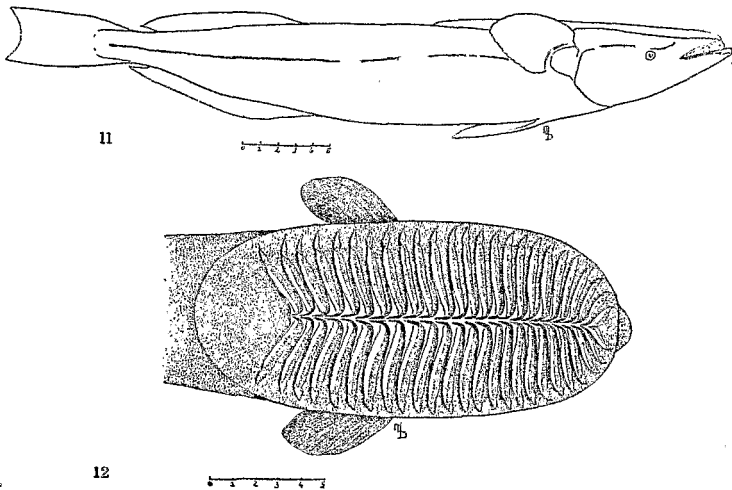


FIG. 11 et 12. — *Remora scutata* : 11, vue schématique de côté ; 12, tête vue par la face supérieure.

je rapporte à cette espèce et dont j'indique ci-dessous les conditions de capture et les principales caractéristiques.

Le 31 juillet 1952, pêchant au large de N'gor au-dessus des fonds de 200 mètres, M. POSTEL, à bord de la pinasse du Service Technique des pêches de Dakar harponnait deux petits Cétacés du genre *Delphinus* (probablement *Delphinus delphis*). Ces dauphins faisaient partie d'une troupe nombreuse dont un certain nombre portaient visiblement des remoras d'assez forte taille. L'un des dauphins capturés avait, collé sur son flanc, trois de ces remoras. Mal-

heureusement un seul put être conservé, les deux autres s'étant détachés pendant les opérations de mise à bord du Dauphin.

Il s'agit très certainement de l'espèce de Günther : *Echeneis scutata*, de l'Océan Indien et qui n'est citée ni dans l'ouvrage de H. W. FOWLER, *Poissons d'Océanie*, ni dans celui de CHEVEY, *Poissons des Campagnes du Delanessan*, ni enfin dans l'ouvrage tout récent de J. L. B. SMITH, *Les Poissons d'Afrique du Sud*.

Caractéristiques de l'exemplaire conservé : (dimensions en millimètres).

Longueur totale.....	447
Longueur standard	391
Tête	102
Distance pré œil.....	53
Diamètre de l'œil.....	8
Distance pré ventrales.....	117
Longueur des ventrales.....	53
Longueur pré pectorales.....	101
— des pectorales.....	46
Largeur de la base des pectorales.....	32
Distance pré anus.....	237
Distance pré disque céphalique.....	9
Longueur du disque céphalique.....	117
Largeur max. du disque.....	82
Distance de l'angle postérieur de la prem. paire de lames, au bord antérieur du disque.....	13
Distance de l'angle antérieur de la dernière paire de lames au bord post. du disque.....	45
Écartement max. des lames de la première paire.....	16
— — — de la dernière paire.....	47
Distance pré D2	235
Distance post base de D2	355
Formule radiaire : D1 (disque céphalique) : 25 paires de lames	
D2 : 21	
A. : 22	
P. : 1/20.	

Branchiospines : 1 à l'angle et
14 sur le bord inférieur du premier arc.

Les pectorales sont courtes et très arrondies, la caudale est tronquée ou même très légèrement émarginée.

La coloration de l'individu mort mais encore frais est unifor-

mément d'un bleu marine foncé sauf dans les parties ayant été en contact avec un objet rigide (dans ces parties la coloration pâlit considérablement et devient d'un bleu de Prusse très lavé et laiteux). D'après les observations de M. Postel qui a vu ce poisson vivant, sa coloration, de même que celle des autres individus aperçus sur les dauphins, était d'un blanc plus ou moins bleuté.

Le trait le plus frappant de ce *Remora* est l'énorme développement de la ventouse céphalique dont le bord postérieur est aux 4/5 centièmes de la longueur totale du poisson et dépasse l'aplomb de l'extrémité des pectorales et des ventrales.

Autre caractéristique : la mâchoire inférieure est à bords nettement convergents vers l'avant alors que la supérieure a ses bords presque parallèles et est plus courte que l'inférieure. Il en résulte que si l'on regarde le poisson par dessous on remarque le débordement de la mâchoire inférieure sur l'avant et celui de la mâchoire supérieure sur les côtés.

Les parties apparentes de la mâchoire supérieure sont armées de nombreuses et fortes dents du type canines.

Le tableau suivant et les notes qui l'accompagnent résument les rapports et différences entre les quatre espèces du genre *Remora* connues jusqu'ici des côtes du Sénégal.

NOTES DU TABLEAU COMPARATIF (p. 683).

(1) GÜNTHER (*Catal. Fish. Brit. Mus.*, vol. II, p. 331-1360) indique 27 paires de lames, la description s'applique, par ailleurs, exactement à notre exemplaire.

(2) H. W. FOWLER (*Marine Fishes of West Africa*, p. 1019), indique de 16 à 20. — GÜNTHER (*op. cit.*, p. 379), donne les chiffres : 17 ou 18 (rarement 19).

(3) H. W. FOWLER (*op. cit.*, p. 1029) indique 14 à 17.

(4) GÜNTHER (*op. cit.*), p. 377 indique 12. — J. L. B. SMITH (*Sea Fishes of Southern Africa*, p. 341) donne 12 ou 13.

(5) Ces chiffres montrent que l'œil est relativement très petit chez *R. scutata* (le diamètre est compris 12 à 13 fois dans la longueur de la tête).

Chez *R. albescens*, 6,5 à 8,5 fois.

Chez *R. remora*, 5,5 à 7,5 fois.

Chez *R. brachyptera*, 5 fois ou moins de 5 fois.

(6) Les chiffres montrent que chez la seule espèce *R. brachyptera* l'origine de la dorsale est nettement en avant du milieu de la longueur totale (aux 2/5 environ) elle est à plus des 3/5 de cette longueur chez *R. albescens*.

(7) Chez *R. scutata* le disque est nettement plus long relativement que chez les autres espèces, sa longueur est d'environ les 2/5 de la longueur totale du poisson.

(8) La comparaison de ces 3 séries de chiffres montre que chez *R. scutata* le disque dépasse nettement en arrière l'extrémité des nageoires pectorales et ventrales, chez *R. remora* et *R. albescens* l'extrémité de ces nageoires égale au moins ou dépasse légèrement le bord postérieur du disque, alors que chez *R. brachyptera* les nageoires P et V dépassent largement le disque céphalique.

(9) La longueur des ventrales représente à peu près les 3/10 de la longueur du disque chez *R. scutata* et *R. albescens*, environ les 2/5 chez *R. remora* et plus des 3/5 chez *R. brachyptera*.

(10) Nettement plus petites que la moitié de la longueur de la tête chez *R. albescens*, les nageoires ventrales atteignent de 5 à 6/10 de cette longueur chez *R. scutata* et *R. remora* et environ 8/10 ou plus chez *R. brachyptera*.

TABLEAU COMPARATIF DES CARACTÈRES PRINCIPAUX
DES DIVERSES ESPÈCES D'*ECHENEIDAE*
DU GENRE *REMORA* DE LA RÉGION DE DAKAR.

	<i>R.</i> <i>scutata</i>	<i>R.</i> <i>remora</i>	<i>R.</i> <i>brachyptera</i>	<i>R.</i> <i>albescens</i>
Nombre de paires de lames au disque cé- phalique	XXV ⁽¹⁾	XVII- XVIII ⁽²⁾	XVI ⁽³⁾	XII-XIII ⁽⁴⁾
Diamètre de l'œil en % de longueur de la tête ⁽⁵⁾	7,8	13 à 18	20 à 21	11,5 à 15
Distance prédorsale en % de longueur to- tale ⁽⁶⁾	52,5	52,8 à 57,4	42 à 43,1	61,6 à 63,8
Longueur du disque en % de longueur to- tale ⁽⁷⁾	39,5	30,8 à 33,5	21,7 à 23,5	30 à 31,9
Longueur du disque en % de distance pré- dorsale	75,3	57 à 60,3	54,5 à 57,7	48,7 à 50
Largeur maximum du disque en % de sa longueur	46,3	49,5 à 50,9	43,2 à 47,9	62,5 à 66,6
Distance post disque en % de longueur to- totale ⁽⁸⁾	41,6	33,7 à 37	26,4 à 28,2	33,6 à 36,6
Distance post V en % de longueur totale ⁽⁸⁾	38	37 à 38,5	37,5 à 38,2	33 à 37
Distance post P en % de longueur totale ⁽⁸⁾	32,9	35,8 à 37,8	36 à 36,5	36,8 à 39,3
Longueur de la tête en % de longueur totale	22,8	21,3 à 23,6	18,6 à 19	20,3 à 23,9
Longueur de V en % longueur du disque ⁽⁹⁾	29,9	38,3 à 41,3	62,1 à 66,6	30 à 31
Longueur de V en % de celle de la tête ⁽¹⁰⁾	51,9	54 à 60	79,3 à 84,2	40 à 44,4

Voir les notes p. 682.